

# SOHA

## 92 Rue Romain Rolland

### 69120 Vaulx-en-Velin

Opération de 98 logements

dont 6 en BRS



**LIVRAISON**  
**4<sup>e</sup> trimestre 2026**

#### À proximité :

- Transports en commun : tramway T9 et T3 - Métro A
- Proche Centre commercial Carré de Soie
- Services, commerces, groupe scolaire

**Location du foncier : 1,50 €/m<sup>2</sup>/mois**

#### Des prestations de qualité :

- Chaque logement dispose d'un espace extérieur
- Sol en revêtement stratifié dans l'entrée, séjour/cuisine, dégagements et chambres
- Carrelage 43x43 cm dans les pièces d'eau
- Fenêtres en bois avec brise soleils orientable électriques
- Chauffage urbain

#### Prix des logements – Parking inclus :

Nombre de logements	Typologie	Prix
4	T3	À partir de 173 250 € pour une surface de 63 m <sup>2</sup>
2	T4	À partir de 226 875 € pour une surface de 82 m <sup>2</sup>

#### LE + : Achat en Bail Réel Solidaire

*Le principe ? le BRS est une nouvelle formule de vente avantageuse, accessible sous conditions de ressources (1), qui permet au plus grand nombre de devenir propriétaire de sa résidence principale. Il dissocie le foncier (terrain) du bâti (logement) : vous ne payez que les murs et louez pour un montant symbolique le terrain à la Foncière solidaire du Grand Lyon.*

**(1) Conditions de ressources :** 55% du plafond de ressources PSLA, sur la base du revenu fiscal de référence n-2 en zone B1 (en vigueur depuis le 1er janvier 2025) :

Personne seule	38 508 €
2 personnes sans personne à charge* (hors jeune ménage**)	57 555 €
3 personnes ou 1 personne seule + 1 personne à charge* ou jeune ménage**	69 183 €
4 personnes ou 1 personne seule + 2 personnes à charge*	82 871 €
5 personnes ou 1 personne seule + 3 personnes à charge*	98 101 €
6 personnes ou 1 personne seule + 4 personnes à charge*	110 396 €
Par personne supplémentaire	12 301 €

*\*Une personne à charge peut-être un enfant mineur ou une personne invalide (personne âgée ou en situation de handicap) vivant dans votre foyer. \*\*Les couples mariés, pacsés ou en concubinage sont considérés comme « jeune ménage » lorsque la somme des âges révolus des 2 conjoints ou conjointes est au plus égale à 55 ans.*

#### Pour tout renseignement :

**Sur le programme :** Nexity - Mr Michaël Martin - 32 rue Joannes Carret, 69009 Lyon - 07 63 43 88 61 - [mickaël.martin@nexity.fr](mailto:mickaël.martin@nexity.fr)

**Sur l'achat en BRS en général :** ADMIL – 9 rue Vauban, 69006 LYON - 04 78 52 84 84